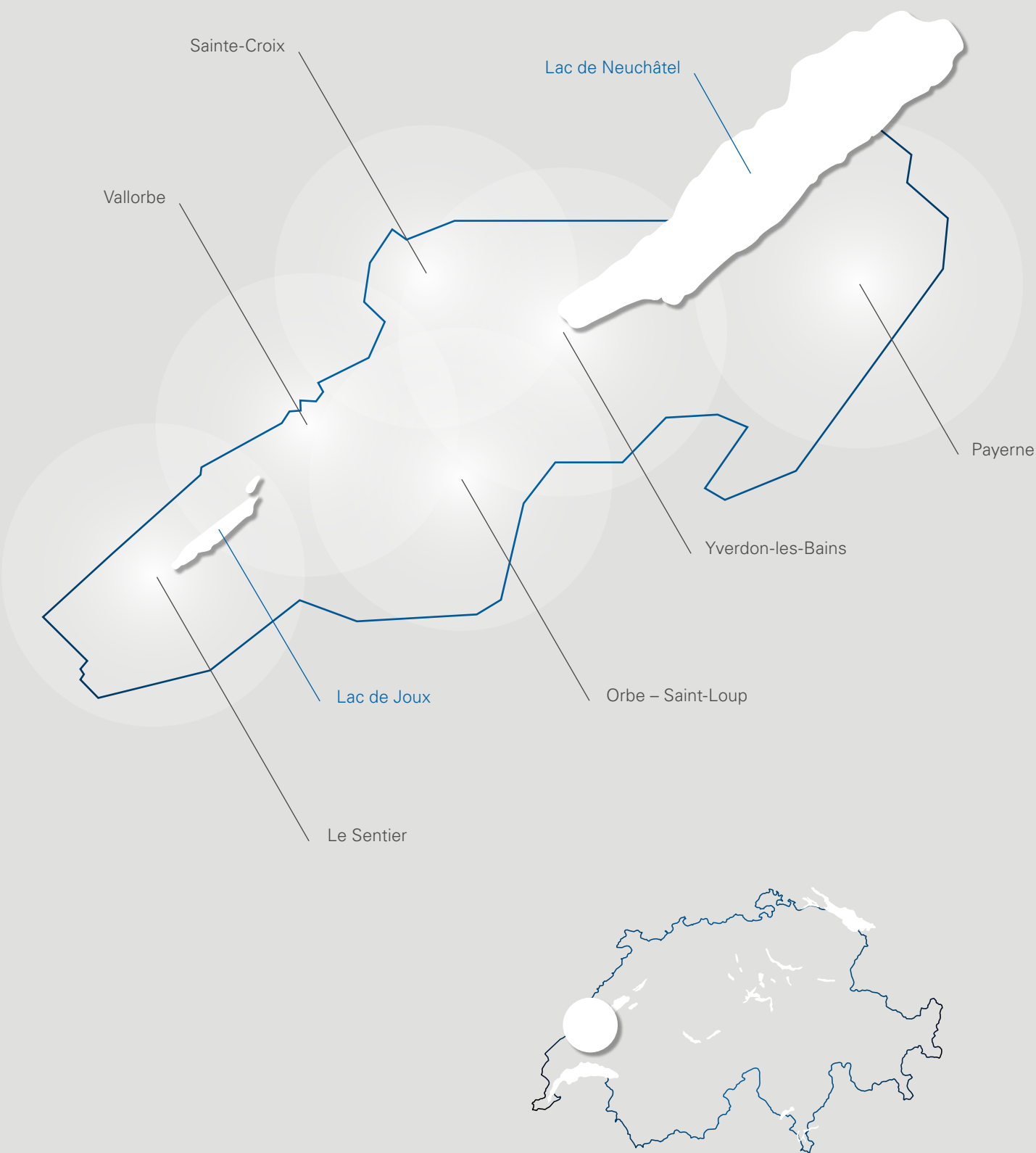




AMBULANCES



02	Le mot du président La réussite est au rendez-vous
05	Le mot du directeur De projet « pilote » à entité reconnue
06	Organigramme Etat- major et personnel
08	RH, indicateurs Indicateurs stratégiques de direction permettant de conduire le CSU-nvb
12	Activités Base de Yverdon-les-Bains
13	Activités Base de Payerne
14	Activités Base de Saint-Loup et de la vallée de Joux
15	Activités Base de Sainte-Croix
16	Qualité IAS Stratégie et gestion de la qualité
18	Formation La formation dans un multi-site
20	Comptes Bilan comptable et budget
21	Organe de contrôle BFB Fidam



76
Collaborateurs
10
Premiers-répondants
6 725
Interventions
7,8
Budget (millions)
6
Bases
155 000
Habitants (bassin de population)

La réussite est au rendez-vous !

Le CSU-nvb est devenu une référence cantonale. La vision des institutions hospitalières et de la santé publique s'est avérée payante.

Pascal Cotter – Président du CSU-nvb

NOMBRE D'INTERVENTIONS

6725

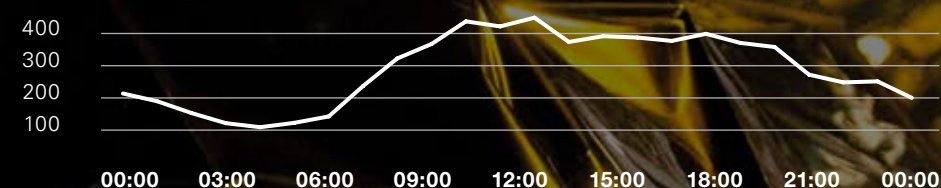
GRAVITÉ



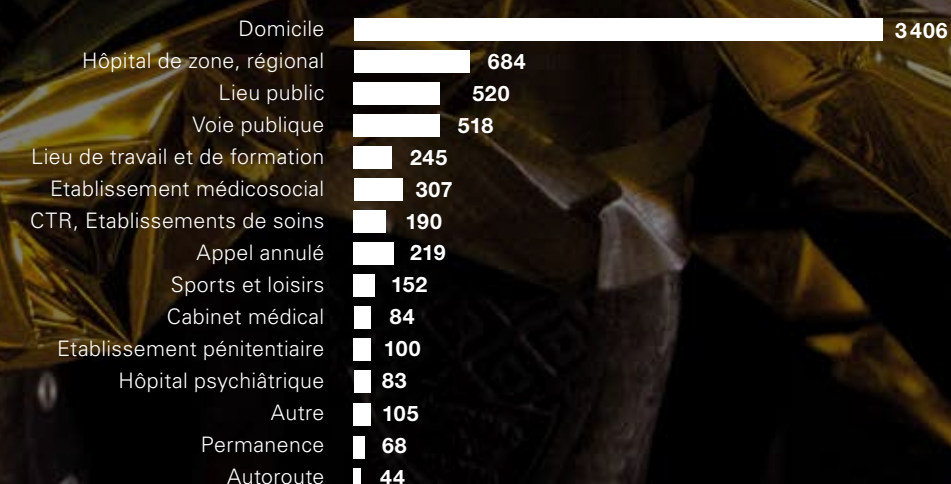
TYPE



COURBE HORAIRE



LIEU D'INTERVENTION



Pour sa deuxième année de fonctionnement, le CSU-nvb démontre toute son efficacité.

Il a répondu aux mandats confiés par le service de la santé publique tant au niveau de ses missions que de ses résultats financiers. La couverture de l'ensemble des bases a été assurée sans aucune fermeture.

La réunification initiée au 1^{er} janvier 2014 a renforcé l'efficacité de prise en charge des patients par des pratiques communes et une augmentation des compétences ambulancières ; savant mélange de compétences médicales déléguées et d'empathie.

La certification délivrée par les experts IAS (interassociation de sauvetage) confirme la reconnaissance de notre service d'ambulances. Notre organisation de sauvetage atteint une dimension considérable et demandera une adaptation de sa structure à terme.

Je ne veux pas conclure sans adresser un grand merci à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement au service du CSU-nvb, pour leur confiance aussi, parfois mise à rude épreuve, et pour formuler le souhait que l'année en cours soit aussi passionnante que 2015.

Le CSU-nvb dans son ensemble

Durant la deuxième année d'exploitation les chiffres se confirment par rapport à 2014. La moitié des missions ont été faite au domicile des patients. La centrale d'engagement 144, a décidé de filtrer au mieux les missions d'ambulances. Ce qui a impliqué une nette diminution des priorités 1 (P1) avec une augmentation des priorités 2 (P2).

La proportion des cas de prises en charge entre maladie et accident est dans le même pourcentage que 2014. Plus de 70% sont des cas de maladie.

La courbe horaire démontre une activité soutenue de 10 h à 20 h avec un pic vers 13 h. Bien évidemment la démographie joue un rôle important.

De projet « pilote » à entité reconnue

Après deux années de fonctionnement, le CSU-nvb fait partie intégrante du dispositif cantonal des urgences préhospitalières Vaudoise.

Philippe Michel – Directeur du CSU-nvb

Un investissement important du bureau de l'association, des responsables d'exploitation ainsi que des collaborateurs ont permis de donner un sens commun à ce projet et d'apporter une finalisation de l'organisation souhaitée par les établissements hospitaliers concernés. De projet pilote, il est désormais reconnu auprès de tous les partenaires. De par l'harmonisation des pratiques et de la logistique (matériel commun), le CSU-nvb peut désormais être une référence dans le cadre de réunification d'autres secteurs. Le rapport d'expert de l'Interassociation de sauvetage suisse (IAS, organe faitier) établi pour la recertification du CSU-nvb, fait d'ailleurs mention de ce qui suit :

Avec ces 155 000 habitants, sur un territoire composé d'un mélange d'agglomérations citadines et d'une zone périphérique étendue, la taille du nouveau service peut être considérée comme moyennement grande sur le plan national. Il s'agit d'une réalisation

qui mérite d'être prise comme modèle, même pour des futures réalisations analogues sur le plan national.

Après analyse, une des lignes directrices de notre service est d'apporter des améliorations dans divers domaines, telles que la sectorisation. La volonté du département de la santé publique est d'assurer aux mieux la mise à disposition d'un équipage ambulancier lors d'un événement qui le nécessite. Dans un projet d'amélioration du dispositif du Nord Vaudois et de la Broye, le SSP a validé une réorganisation des bases d'ambulances dans notre secteur. Ces délocalisations vont permettre de répondre à la réalité des besoins. L'avancement technologique est aussi un facteur qui apporte une nette plus-value sur les prises en charge de nos patients. La télémétrie en lien avec les problèmes cardiaques nous donne la possibilité d'orienter, depuis le site d'intervention, le patient là où il doit aller. En cas d'infarctus avéré, l'ECG envoyé par télémétrie sera

analysé par les médecins SMUR qui valideront le fait d'ouvrir une filière de coronarographie. Ceci diminue fortement le temps d'hospitalisation.

Notre avenir dans le domaine des soins préhospitaliers est en constante mouvance, il est nécessaire d'être réactif. Il est relativement facile de débiter une nouvelle entité sur le principe d'une motivation intacte, d'une envie de bien faire, de relever un nouveau défi. Il est bien plus difficile de maintenir une entité une fois le niveau optimum atteint, de même que de continuer à la faire progresser. Ainsi, il est impératif de s'entourer de bonnes personnes, de mettre en place des indicateurs métiers et directionnelles afin de poursuivre vers l'efficacité.

Nous devons également renforcer et promouvoir la santé dans sa globalité. Le vieillissement de la population et la sédentarité sont des facteurs qui doivent faire partie de nos réflexions. Nous connaissons plus ou moins bien la chaîne de survie, certains pays ont eu le courage d'investir dans la prévention. Cette vision est à mon sens, une clé de voûte sur le sujet de la bonne santé de la population.

En conclusion, je tiens à remercier tous les collaborateurs/trices et j'y associe leurs familles. Leur engagement, leur savoir-faire et leur savoir être, assurent une prise en charge adéquate. Je profite également de remercier le comité du bureau et tous nos partenaires qui nous soutiennent au quotidien.

**NOMBRE
DE VÉHICULES**

4

Chevrolet caisson/van

2

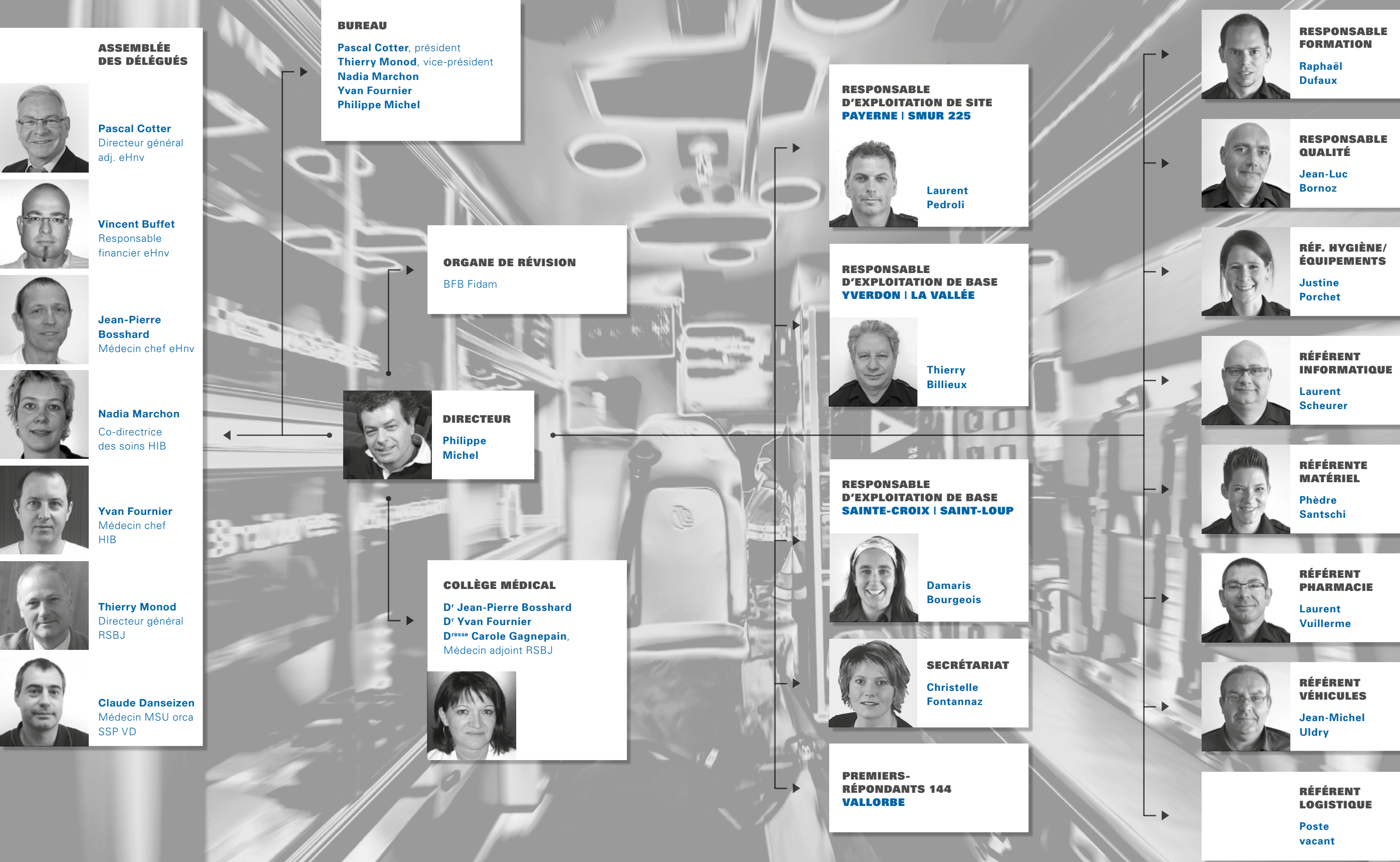
Mercedes Sprinter

2

Ford E 350



ORGANIGRAMME



Indicateurs stratégiques de direction permettant de conduire le CSU-nvb

Afin de pouvoir piloter le CSU-nvb, la direction et le bureau ont décidé de mettre en place des indicateurs stratégiques. Une revue de direction est faite tous les trois mois, ce qui permet de s'assurer de la bonne conduite. Les indicateurs retenus sont :

Philippe Michel – Directeur du CSU-nvb

1. Le ratio des nombres de courses

Mois	2013	2014	2015	Ecart 14-15	%
Janvier	553	511	611	100	16,37 %
Février	504	440	594	154	25,93 %
Mars	515	525	582	57	9,79 %
Avril	463	495	514	19	3,70 %
Mai	498	509	558	49	8,78 %
Juin	523	479	539	60	11,13 %
Juillet	542	522	624	102	16,35 %
Août	556	516	554	38	6,86 %
Septembre	525	502	558	56	10,04 %
Octobre	474	517	531	14	2,64 %
Novembre	509	491	503	12	2,39 %
Décembre	529	526	541	15	2,77 %
Total	6 191	6 033	6 709	676	10 %

2. Contrôle budgétaire

Avec cet indicateur nous effectuons, par période de 3 mois, un contrôle budgétaire ainsi que la dotation du personnel (nombre de postes en lien avec les coûts salariaux).

Cela nous permet de mettre en évidence une vigilance sur la maîtrise de ceux-ci. En ce qui concerne le budget logistique, il est évalué semestriellement.

3. Absentéisme

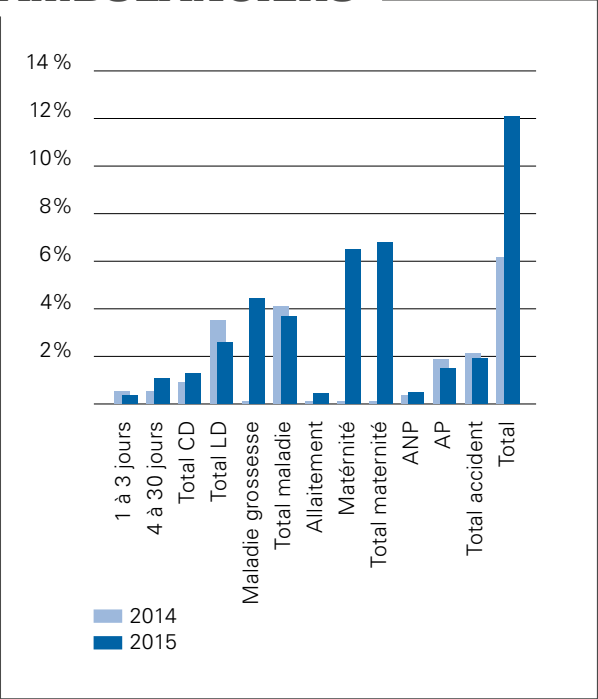
En s'intéressant dans un premier temps au taux de maladie global, on peut remarquer que le pique vécu en début d'année 2014 ne s'est pas reproduit en 2015. L'année 2015 semble d'ailleurs plutôt constante ce qui est un indicateur positif. Il conviendra d'observer les évolutions prochaines.

Les courbes des taux d'accident sont beaucoup plus variables. Cela s'explique d'avantage par la nature aléatoire et lourde de conséquence de tels événements.

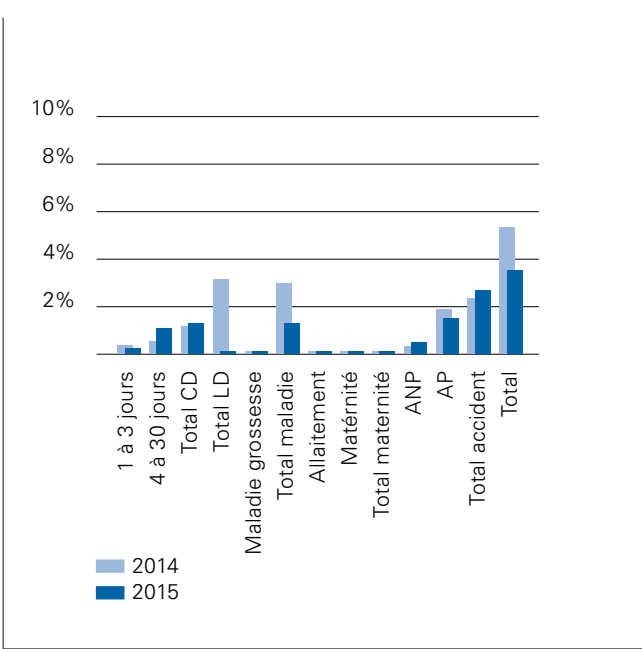
En s'intéressant aux absences par fonction et spécialement celles des ambulanciers et techniciens ambulanciers, les résultats sont intéressants. Nous pouvons ainsi relever

que l'augmentation du taux globale des absences des ambulanciers pour 2015 s'explique par des absences maternités. Il y a donc une explication factuelle à cette augmentation. Il ne s'agit donc pas d'absences liées par exemple à des problématiques de climat. L'évolution des absences des techniciens-ambulanciers garde la constante d'absences liées aux accidents plus grandes que les autres. Ceci est donc lié à leur fonction. Nous pouvons également relever qu'une absence longue durée sur 2014 s'est répercutée sur le taux global de maladie et également sur le total. Ce taux ne s'étant pas reproduit en 2015, les autres taux sont également revenus à la normale.

ÉVOLUTION DES ABSENCES AMBULANCIERS



ÉVOLUTION DES ABSENCES TECHNICIENS-AMBULANCIERS



4. Turnover

Cette année, nous avons pu comparer deux ans d'activité à savoir 2014 et 2015. De plus, afin d'affiner nos résultats, les données ont été retraitées par fonctions et séparées en groupe soit :

- Administrateurs
- Ambulanciers
- Techniciens-ambulanciers

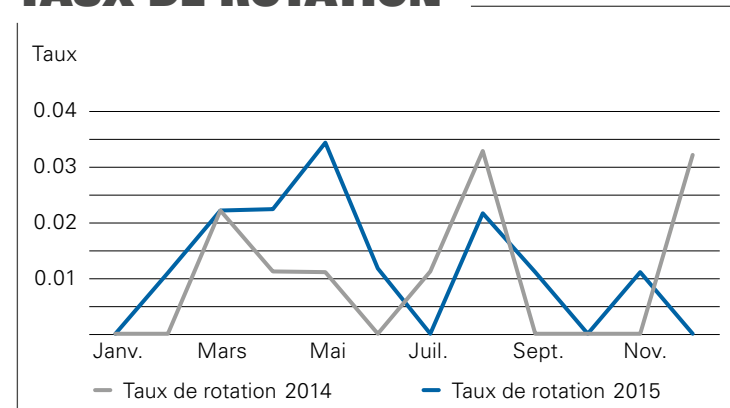
Autres (auxiliaires, répondants 144 et chauffeurs)

Ainsi, les résultats après retraitement sont plus fins et permettent une meilleure analyse.

Les courbes des techniciens-ambulanciers indiquent des périodicités de départ qui ne se recoupent pas d'années en années. Les chiffres mis en rapport avec le tableau du nombre d'employés moyens permet de constater une certaine régularité, soit un taux de départ normal.

S'agissant des ambulanciers, les courbes des deux années se ressemblent davantage avec des départs plus importants en début d'année dans les

TAUX DE ROTATION



deux cas. Il sera intéressant de voir si cette tendance devait se confirmer une troisième année. Il conviendrait alors d'en chercher la cause. Mis en parallèle avec le nombre d'employés moyens, nous pouvons à nouveau observer une certaine régularité. Les indicateurs semblent à nouveau constants et bons.

5. Gestion des plaintes et réclamations

Année 2015 – Ambulances CSU-NVB:

11 plaintes recensées pour l'année 2015, 3 au 1^{er} semestre et 8 au 2^e.

Au niveau thématique:

- 4 plaintes concernent l'appel de l'ambulance. Par exemple, quelqu'un d'autre que le patient a appelé le 144...
- 6 plaintes concernent le transport en ambulance. Par exemple, le patient n'a pas été transporté...
- 1 plainte concerne une perte de dentier

Au niveau financier:

- 4 plaintes ont fait l'objet d'une modification ou d'une annulation de la facture pour un montant total de CHF 1734.-. Les autres factures ont été maintenues.
- 1 plainte est liée au remboursement d'un dentier pour un montant de CHF 2853.85.

Total des montants payés ou mis à PP:
CHF 4587.85

Année 2014 – Ambulances CSU-NVB:

11 plaintes. Montants payés ou mis à PP:
CHF 1137.-

Année 2013 – Ambulances eHnv:

11 plaintes. Montants payés ou mis à PP:
CHF 1235.70

Année 2012 – Ambulances eHnv:

14 plaintes. Montants payés ou mis à PP:
CHF 2228.-

Année 2011 – Ambulances eHnv:

11 plaintes. Montants payés ou mis à PP:
CHF 1643.50

Ces indicateurs nous permettent d'initier des projets institutionnels. Néanmoins, il nous manque de quoi faire un comparatif entre les services d'ambulances du dispositif cantonal. Un « benchmarking » serait intéressant. Durant l'année 2015, nous avons travaillé sur trois projets :

Améliorations du dispositif du Nord Vaudois et de la Broye

Il a été décidé lors de la création du CSU-nvb de ne rien changer dans la régionalisation des bases et le partenariat existant. Après une année d'exploitation et sur la base d'analyses détaillées, nous avons constaté que certaines bases ne sont pas localisées géographiquement de manière optimale. Ce projet met en évidence que la principale base d'Yverdon est en sous dotation en ce qui concerne la couverture de nuit. Nous désirons délocaliser l'équipe de nuit de Ste-Croix sur le site d'Yverdon. Afin de ne pas prélever le secteur de Ste-Croix, nous devons délocaliser la base qui est actuellement sur le site de l'hôpital pour se rapprocher du pied du Jura. La base au Sentier est totalement décentrée par rapport à son secteur d'intervention. Nous devrions nous déplacer sur le site du Pont ou de l'Abbaye pour répondre au mieux à nos engagements. C'est pourquoi, nous avons proposé à la santé publique des délocalisations de bases et une meilleure répartition des équipes de nuit sur notre secteur. L'année 2016 va être une année charnière pour la réalisation de ces modifications. Un des principaux enjeux sera la recherche de locaux. Ce projet est intégré dans le processus d'amélioration de notre secteur pour ainsi répondre aux demandes dans les meilleurs délais.

GT choix des horaires et bases

La création du CSU-nvb, issu de la fusion de 3 services d'ambulances sur un vaste territoire regroupant le Nord Vaudois et la Broye a intégré les 70 collaborateurs des services des ambulances des EHNv, du CSSC et du HIB. La nécessité de couvrir les 5 bases opérationnelles du CSU-nvb a engendré la mise en place d'un service multi-site, bouleversant l'organisation de travail des collaborateurs.

Afin de répondre au mieux aux attentes du personnel, la direction du service a décidé de mettre en place un groupe de travail avec pour objectif une réflexion sur l'organisation de notre planification en tenant compte des contraintes de service et du respect de la loi sur le travail. 10 collaborateurs choisis parmi les différentes « ex-institutions » se sont penchés sur cette problématique.

Après une phase d'analyse des attentes des collaborateurs à travers un questionnaire, il s'est rapidement avéré qu'un système de planification de type 2-2-3 avec 2 week-ends de congés complets par mois convenait à une très forte majorité d'entre nous.

La vérification de l'aspect légal avec le SECO a permis de proposer à notre direction, une planification annuelle qui respecte le cahier des charges imposé tout en répondant aux souhaits des collaborateurs de pouvoir choisir les sites sur lesquelles ils souhaitent travailler.

La validation du projet effectuée par les différents responsables du service nous a offert l'opportunité de le présenter à l'ensemble du personnel pour son approbation à l'occasion d'un vote qui s'est révélé positif à quasi l'unanimité.

La mise en place opérationnelle pour une phase test d'une année a débuté au 1^{er} janvier 2016. Cette nouvelle planification, intégrant un tournus déroulant et le choix des bases, semble convenir à tous. La fin de l'année 2016 permettra de dresser le bilan.

Fabrice Parriaux, GT horaires et bases

Rapport d'évaluation de mise en place du CSU-nvb 2014-2015

Le rapport d'évaluation transmis à la santé publique permet de mettre en évidence les actions positives et négatives de la mise en place du CSU-nvb. L'analyse s'est basée sur 5 facteurs à savoir : Logistique, Bases, Institutions, Collaborateurs et la Politique. La conclusion de ce rapport nous indique que le projet répond pleinement aux exigences cantonales, tant envers les patients que le personnel. La mise en commun des pratiques, du matériel et des valeurs d'entreprise ont contribué à ce résultat.

Base d'Yverdon-les-Bains

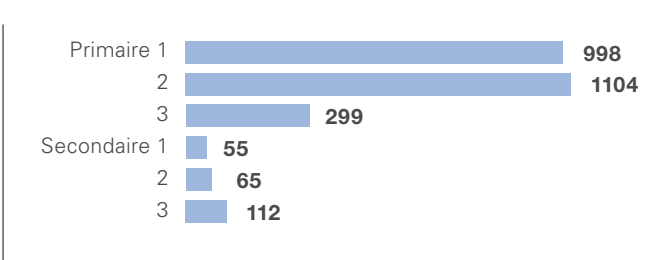
Textes de Laurent Pedroli, Damaris Bourgeois et Thierry Billieux, pages 12 à 15



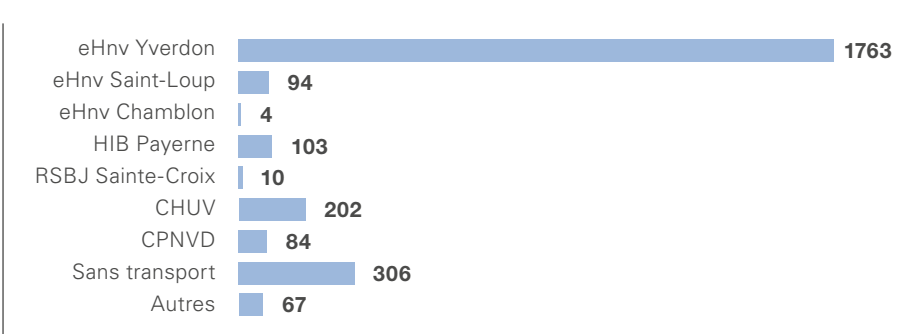
INTERVENTIONS

2633

GRAVITÉ



DESTINATIONS



Durant cette année, les ambulanciers du CSU-NVB basés à Yverdon, sont intervenus 2633 fois. Les interventions primaires de degré 1 de gravité 1 ont été au nombre de 998.

Un nouveau responsable d'exploitation, engendre quelques modifications sur le plan structurel, et également sur le plan opérationnel.

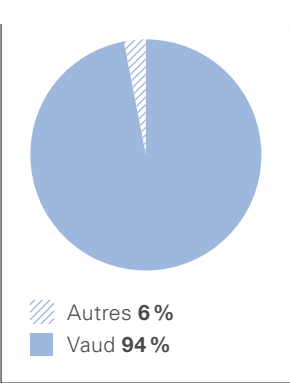
Un effort particulier a été mis sur les relations avec nos partenaires feux bleus.

La nature de nos interventions reste sensiblement identique à l'année précédente.

La formation continue interne aux établissements de la plaine d'Orbe a permis une meilleure compréhension des enjeux et obligations de ce type d'intervention et un assouplissement des directives sécuritaires de cas en cas.

L'année 2016 s'annonce riche en projets et en événements.

PAR CANTON



Base de Payerne



Durant cette deuxième année d'exploitation de la nouvelle base, quelques modifications ont été apportées dans les locaux afin d'optimiser l'organisation du travail.

Nous avons pu constater avec grande satisfaction que l'emplacement géographique choisi pour cette nouvelle base correspondait entièrement à nos attentes au niveau des délais d'interventions demandés par l'IAS.

Au cours de l'année, les ambulances de la base broyeur du CSU-nvb sont intervenues à 1736 reprises.

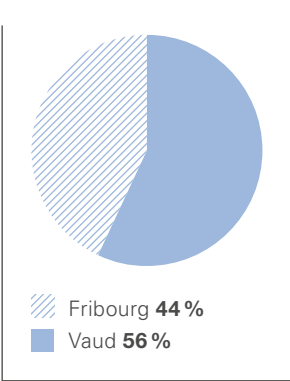
Les missions secondaires ont quelques peu diminués. Cela est dû en partie au fait du changement de régulation qui appartient depuis mai au 144.

INTERVENTIONS

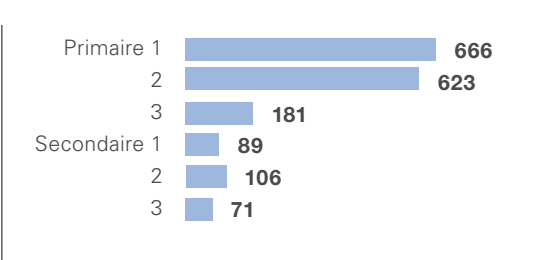
1736



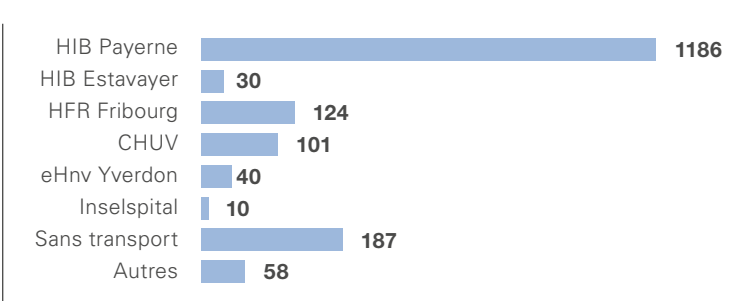
PAR CANTON



GRAVITÉ



DESTINATIONS



Base de Saint-Loup



Durant cette année, l'ambulance de Pompaples est intervenue à 1438 reprises. Les missions primaires représentent 94 % des interventions dont la quasi-totalité sont situées sur le canton de Vaud.

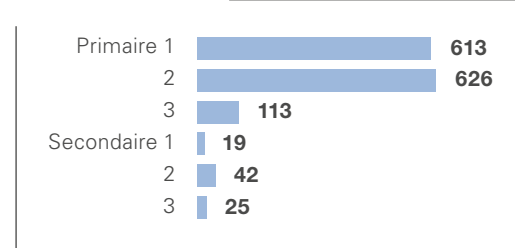
Au vue de sa situation géographique, l'équipe de St-Loup renforce régulièrement le secteur de l'ouest lausannois ainsi que celui d'Yverdon ce qui engendre des interventions variées et soutenues.

Cette base située aux alentours d'un ancien hôpital entouré de verdure offre un cadre de travail agréable et apprécié par les collaborateurs.

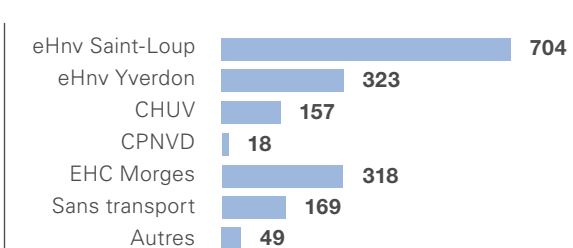
INTERVENTIONS
1438



GRAVITÉ



DESTINATIONS



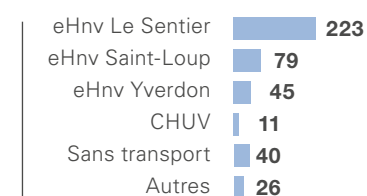
Base de la vallée de Joux



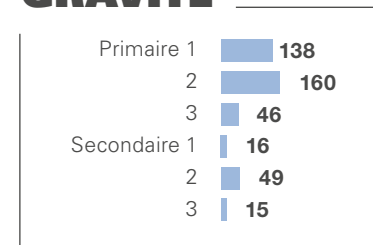
INTERVENTIONS

355

DESTINATIONS



GRAVITÉ



Les ambulanciers du CSU-NVB en poste au Sentier sont intervenus 424 fois, dont 138 interventions de gravité 1.

Cet hiver relativement doux et avec peu de neige a eu comme effet, une diminution importante des accidentés de skis et de patins à glace, le lac n'ayant pas gelé.

L'hélicoptage d'eau par l'armée durant la période de sécheresse n'a pas provoqué de perturbation du trafic, ni d'incident notable.

Les projets en cours seront de bonne nature et profiteront à la stabilité de notre personnel.

Base de Sainte-Croix



INTERVENTIONS
494

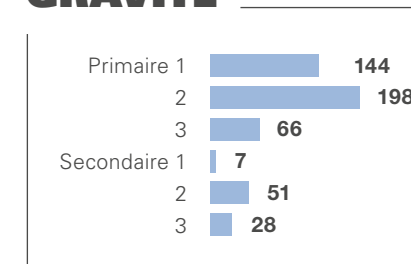
Durant cette année, la base de Ste-Croix a bénéficié d'un rafraichissement de ses locaux qui datent de 2003. Le bureau a été repeint ainsi que l'entrée du vestiaire et des WC. L'aménagement de la centrale a été repensé pour optimiser l'espace en faisant du rangement et du tri.

Le REMU a été sollicité à 31 reprises en plus du soutien du SMUR d'Yverdon, 28 interventions et 11 pour celui du Val-de-Travers.

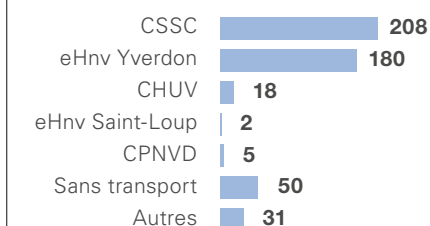
L'ambulance a été alarmée à 494 reprises. Environ 18% de ces interventions sont des transferts inter-hospitaliers.

Il faut aussi noter que l'ambulance de Ste-Croix a été en soutien 23 jours sur la base d'Yverdon où le manque d'effectif a été important durant l'été 2015.

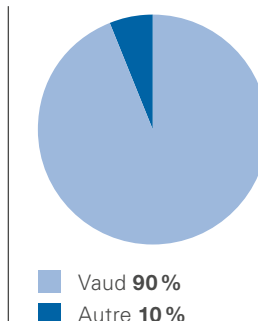
GRAVITÉ



DESTINATIONS



PAR CANTON

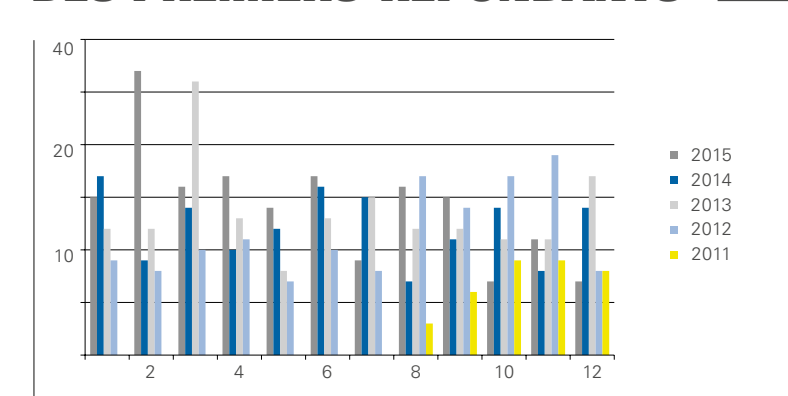


Répondant de Vallorbe

Les premiers-répondants de Vallorbe ont une fois de plus permis au CSU-NVB d'apporter une réponse rapide et de très bonne qualité à cette partie de la population dont le territoire est éloigné des bases de références que sont St-Loup et Le Sentier. Ils sont intervenus 171 fois et ils ont couvert la totalité des jours et des nuits de l'année et ceci sur leur temps libre.

Nous profitons de cette occasion pour remercier sincèrement l'ensemble des premiers-répondants de Vallorbe. La population de Vallorbe peut se réjouir de posséder de telles personnes s'investissant sans compter.

COMPARATIF DES INTERVENTIONS DES PREMIERS-RÉPONDANTS



Stratégie et gestion de la qualité

Il existe dans le domaine de la qualité au sein des services d'ambulances nationaux, un système qualité. Il exige lors de certification ou de recertification des références métiers ainsi que des obligations de fournir une logistique en lien avec une réglementation.

Damaris Bourgeois – Responsable d'exploitation de base, Sainte-Croix, Saint-Loup

Afin d'obtenir les références demandées, nous avons décidé d'analyser les critères (indicateurs) suivants :

- Prise en charge des douleurs rétro-sternales (DRS)
- Prise des arrêts cardio-respiratoire (ACR)
- Prise en charge de la douleur

Outil informatique pour recueil et analyses de données

Le Service de la Santé Publique a mis en place en 2014 un système informatique RescueNet qui génère la fiche d'intervention, ce qui permet de conserver informatiquement toutes les informations relatives à une prise en charge d'un patient. Ces indications peuvent être utiles lors d'un éventuel litige, mais sont surtout utilisées à des fins statistiques, lesquels permettent de mettre en avant les points forts ou les points à améliorer par le biais d'indicateurs métiers, dont quelques exemples sont cités ci-contre.

Il faut aussi prendre en considération que le remplissage de données est personne dépendant. Une formation sur l'utilisation de la FIP électronique est donc nécessaire et des rappels réguliers sur son remplissage sont inévitables.

L'outil FIP Rescuenet est amené à disparaître d'ici 2 ans car il ne correspond pas aux attentes des services pré-hospitaliers. On espère que le nouvel outil sera plus à même de répondre à nos exigences en matière de remplissage de données et leurs analyses.

Indicateurs métiers 2015

Douleurs rétro-sternales

Les premières informations diagnostiques ne reflètent pas forcément la réalité du terrain : car pour 329 malaises cardiaques, douleurs thoraciques non-traumatiques comme problème principal, il s'est avéré après refiltration des données que nous avions en fin de compte 238 DRS typiques/atypiques et infarctus.

Pour ces 238 courses il y a eu :

- 143 protocoles médicaux appliqués dont 8 en autonomie (sans SMUR), dont 19 filières STEMI (infarctus) déclenchées. De plus, on constate des données manquantes pour les DRS : 105 au départ et 95 à l'arrivée.

Arrêts cardio-respiratoire

- ACR 129
- 24 NACA 6 (échelle de gravité 0-7) dont 6 sont partis en CHU
- 105 NACA 7 (patient décédé)

A l'heure actuelle, il n'est pas possible, au vu de la protection des données, d'avoir le nombre de patient vivant à une année post-ACR. Cette indication sera disponible avec un nouvel outil qui sera acquis en 2016.

Douleurs

- 221 interventions avec protocole antalgie.
- 167 ont respecté les directives et pour 54 d'entre elles il y a eu des erreurs. Il en ressort que pour la grande majorité, la FIP est mal documentée.

Pour conclure, une certaine expérience de la saisie des divers indicateurs doit encore être acquise avant de pouvoir établir des comparaisons en bonne et due forme. De plus, certaines méthodes de mesure n'en sont qu'à leurs débuts et doivent encore être affinées.

Résultats

De ces analyses, on peut tirer des résultats qui influencent la formation continue du personnel. Ceci dans le but d'atteindre la cible.



2015 EN BREF

3835

heures de formation soit ~54 heures/personne

356

jours de stage comprenant :

- 45 stagiaires d'observation
- 15 stagiaires des écoles ES-ASUR et ESAMB

11

employés en formation à l'école ES-ASUR

10

premiers-répondants de Vallorbe

4

journées de formation interne et externe

Acquisition du titre d'ambulancier diplômé :
Grégoire Magnollay, Micaël Rollet, Marjorie Besson, Karim Hamdi

La formation dans un multi-site

La tâche de maintenir nos compétences personnelles à niveau est propre à chacun. Le travail du groupe formation est de l'aider dans cette démarche tout en ciblant certains domaines et en respectant les critères de qualité. La dispersion du CSU-nvb qui compte 5 sites, montre un joli défi quant à l'organisation et la planification des formations interne.

Christian Vuille | Responsable formation

Le Centre de Secours d'Urgence du nord vaudois et de la Broye est un des plus grand service formateur de Suisse, ainsi avec 11 employés en formation à l'école ES ASUR, les stages de 15 étudiants venus des deux écoles de suisse romande ce qui représente 356 jours de stage au CSU-nvb, représentant 4272 heures de suivi de stagiaire externe! Pour ce suivit, nous disposons de 6 praticiens formateurs répartis sur les différents sites que compte le CSU-nvb.

Dans le cadre de la formation continue interne, nous avons organisé deux journées de formation consacrées aux ambulanciers du service. Ces journées ont eu pour thèmes « prison break » et « cours de conduite TCS ». Le premier thème a eu pour but la visite de la prison des EPO suivi de différentes théories consacrées à nos prises en charge dans le milieu carcéral. Le second, s'est déroulé au centre TCS de Cossonay afin d'améliorer notre conduite en urgence. Ces deux formations ont été doublées afin que tout le personnel du CSU-nvb ait la possibilité de suivre ces journées.

En plus de ces journées, nous avons, avec notre collège médical réparti sur les sites de Payerne, Yverdon et Ste-Croix la possibilité de participer à des discussions de cas qui nous permettent d'interagir sur des problèmes que nous aurions rencontrés lors d'interventions.

Premiers-répondants Vallorbe, 2 demi-jours de formation interne :

- **Prises en charge plus, avec travail conjoint avec ambulanciers**
- **Prises en charge multiples patients**
- **1 journée de formation conduite au TCS Cossonay ouverte aux premiers-répondants**
- **1 journée de formation continue de premier-répondant par l'ES-Asur**

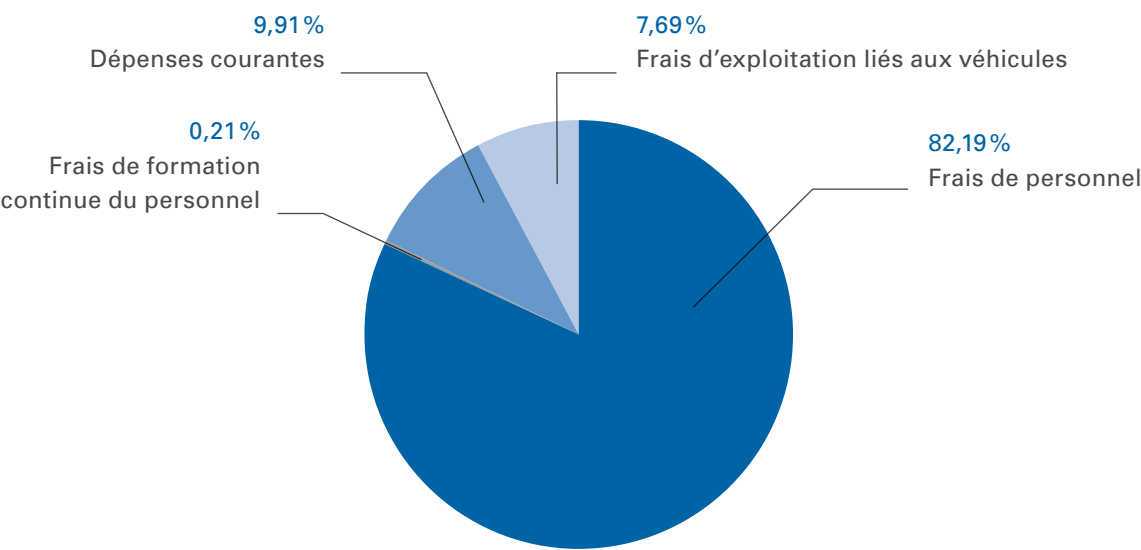
Bilan au 31 décembre 2015

Actif	Montants en KCHF	Passif	Montants en KCHF
Mobilisé		Fonds étrangers	
Disponible	854	Court terme	1880
Réalisable	1307	Comptes de régularisation	293
Comptes de régularisation	12		
Total de l'actif	2 173	Total du passif	2 173

Comptes de profits et pertes

	Montants en KCHF
Charges et produits d'exploitation	
Produits d'exploitation	9387
Salaires et charges sociales	6784
Autres charges d'exploitation	1408
Charges d'exploitation	8192
Résultat d'exploitation de l'exercice sans les investissements	1195
Résultat d'exploitation de l'exercice avec les investissements	1195
Résultat de l'exercice avant affectation	1195
Correction subvention	-1195
Résultat de l'exercice après affectation	0

Répartition des coûts



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) Yverdon-les-Bains

BfB Fidam révision SA
Y-PARC – Swiss Technopole
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch



En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) de l'association Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 20 avril 2016

BfB Fidam révision SA

Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de résultat
- annexe

Impressum

[Coordination et rédaction](#) – CSU-nvb, Philippe Michel, Pascal Cotter,
Laurent Pedroli, Damaris Bourgeois, Raphaël Dufaux

[Conception et réalisation](#) – Synergies.ch

[Impression](#) – Artgraphic Cavin SA



CSU-nvb – Rue d'Entremont 11 – 1400 Yverdon-les-Bains
T 024 424 52 44 – F 024 424 43 71 – info@csu-nvb.ch – www.csu-nvb.ch